



MAIRIE DE CAMPAN
HAUTES-PYRÉNÉES

E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019
(Date de convocation : 4 avril 2019)

Délibération n° 20190410/19

Le dix avril deux mille dix-neuf à 20h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Gérard Ara, Maire,

Étaient présents : M. Gérard Ara, Maire, M. Alain Aragnouet, Mme Claudine Padroni-Bourdieu, Mme Michèle Dupont, M. Alain Loncan, Adjoint, Mme Pascale De Paoli, Mme Valérie Seng, M. Guillaume Pambrun, M. Jean-François Rabaud, M. Pierre Brau-Nogue, M. Marc Tapie formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Mme Régine Lignier (excusée), Mme Séverine Flory, M. Jacques Gardères (excusé, procuration à Mme Claudine Padroni-Bourdieu), Mme Régine Escaffre,

Secrétaire de séance : M. Alain Loncan

Conseillers en exercice	: 15
Nombre de présents	: 11
Nombre de votants	: 12
Pour	: 12
Contre	: 0
Abstention	: 0

OBJET : RENOVATION DE L'ECLAIRAGE A SAINTE-MARIE ET A LA SEOUBE

Dans le cadre de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE), Monsieur le Maire explique que l'éclairage public doit être rénové.

Il s'agit de :

- Rénovation de l'éclairage en bordure de la route de Payolle et de La Mongie ainsi qu'à La Séoube.
- Eclairage Montbrun à Gripp
- Eclairage Fontaine au beurre

Le financement est assuré de la façon suivante :

- Participation du SDE au titre de l'année 2018 : 15 000 €
- Participation du SDE au titre de l'année 2019 : 15 000 €
- Participation de la commune : 36 000 €
- TVA préfinancée par le SDE : 13 200 €

Soit un total de 79 200 € TTC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver cette proposition de travaux et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Date d'affichage : 17 avril 2019

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard Ara

